

UN(E) CONSEILLER(E) ENERGIES RENOUVELABLES

Dans le cadre de sa démarche d'accompagnement des projets d'énergies renouvelables, la Chambre d'agriculture du Cher recrute un(e) conseiller(e) Energies Renouvelables en CDI.

Il ou elle viendra renforcer le service Environnement, Filières et Territoires.

Vos Missions

Vous réaliserez la **promotion des énergies renouvelables** en lien avec le monde agricole (communication, journées découvertes, formations...).

Vous accompagnerez techniquement les agriculteurs dans leurs **projets individuels et collectifs d'installation d'unités de production d'énergies renouvelables** (photovoltaïque, méthanisation...).

Vous sensibiliserez et accompagnerez les agriculteurs dans leurs **démarches d'économie d'énergie**.

Vous réaliserez des accompagnements sur les **thématiques énergétiques** et assurerez l'**animation de la filière biogaz** à l'échelle départementale

Vous produirez et analyserez des **références technico-économiques issues des systèmes d'exploitation bovins / méthanisation** et assurerez le **développement et l'animation d'un réseau de partenaires** (collectivités, banques, structures techniques...) tout en participant à des missions transversales : **bilan carbone...**



Votre Profil

Vous êtes titulaire d'un **diplôme d'ingénieur ou master 2 en agriculture ou agronomie avec spécialisation Energies, BAC + 3** avec au moins **3 ans d'expérience**.

Une bonne connaissance **du milieu agricole et rural et des exploitations agricoles** serait un plus.

Vous bénéficierez d'un **encadrement spécifique** en fonction de votre profil. Vous intégrerez une équipe expérimentée et dynamique.



Vos Compétences

Vous êtes **rigoureux** et disposez d'une bonne **capacité d'analyse**.

Vous avez un goût pour le travail en équipe, pour le travail de **terrain**.

Curieux, vous êtes **polyvalent** et vous avez une bonne capacité d'**adaptation**.



Votre structure d'accueil

Emploi CDI - Poste à pourvoir **dès que possible**

Poste basé à Saint-Doulchard (18) avec déplacements sur le département / la région Centre Val de Loire

Permis VL indispensable. Véhicule d'entreprise partagé à disposition.

Rémunération : Rémunération selon la grille de la convention du personnel technique des Chambres d'agriculture de la région Centre-Val de Loire et selon expérience + 18 jours de RTT par an - Accord de télétravail en préparation. Participation mutuelle santé. Restaurant d'entreprise.



Date limite de dépôt des candidatures : **dès que possible**

Candidature (lettre de motivation et cv) à adresser à : Mr le Directeur de la Chambre d'agriculture du Cher, 2701 Route d'Orléans, 18230 SAINT-DOULCHARD ou par mail à recrutement@centre.chambagri.fr